



**DÉCLARATION
D'INDÉPENDANCE DE LA
RÉPUBLIQUE DE LUSORIE**

Au nom du peuple lusorien, nous proclamons solennellement notre indépendance et notre liberté en tant que République Lusorienne. Animés par le désir de définir notre destinée commune, de garantir les droits fondamentaux de chaque citoyen et d'établir un gouvernement juste et démocratique, nous faisons cette déclaration en toute conscience et responsabilité.

Considérant que chaque individu naît libre et égal en droits, et que la souveraineté réside dans la volonté du peuple, nous reconnaissons le besoin impérieux de prendre en mains notre destinée politique et de nous affranchir de toute autorité étrangère.

Nous rappelons les principes universels proclamés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, lesquels ont inspiré notre lutte pour la liberté et la justice. Nous affirmons notre droit naturel à l'autodétermination et à la dignité humaine.

Les causes justes de notre quête d'indépendance reposent sur le respect bafoué de nos droits fondamentaux, l'oppression exercée par des forces extérieures, et le désir profond de forger notre avenir en accord avec nos valeurs et aspirations propres.

Par conséquent, en vertu de ces principes et au nom du peuple lusorien :

1. Nous proclamons solennellement la République Lusorienne comme une nation indépendante et souveraine.
2. Nous établissons un gouvernement démocratique, fondé sur la volonté du peuple, et nous nous engageons à protéger et promouvoir les droits inaliénables de chaque citoyen.

3. Nous reconnaissons la diversité de notre nation et affirmons notre engagement envers l'égalité, la justice sociale et la solidarité entre tous les Lusoriens.

4. Nous nommons Kolin Dakine en tant que Secrétaire d'État. Nous le nommons également Gouverneur Provisoire dans l'attente des élections prochaines, en reconnaissance de son dévouement envers la cause de l'indépendance et sa capacité à guider la nation vers une transition pacifique.

5. Nous appelons la communauté internationale à reconnaître notre indépendance et à établir des relations pacifiques et équitables avec la République Lusorienne.

En signe de cette déclaration, nous apposons nos signatures, représentant la volonté collective du peuple lusorien, et nous nous engageons solennellement à défendre et à protéger les principes énoncés ici, envers et contre tout obstacle qui pourrait entraver notre marche vers une nation libre et prospère.

Sceau de la République :

